



11 juillet 2005

Retrait de lots de têtes en alumine BIOLOX de la société SGM

La société SGM a retiré du marché le 6 juillet 2005 les lots 3756, 4233 et 4623 du dispositif médical dénommé "têtes en alumine BIOLOX forte diamètre 32 mm col moyen" référence SGM 34410 distribuées par les sociétés ASTON Médical , PROCOM, ORSEDIS-SPENCER CRAWFORD, OCEAM et NORD IMPLANT suite à des cas de fractures de ces têtes.

La société a prévenu directement les destinataires du lot incriminé à l'aide du message [ci-joint](#) validé et complété par l'AFSSAPS.

Ce complément, rédigé par l'AFSSAPS après avis d'experts, est une [lettre](#) de recommandation relative au suivi des patients.

Ces informations s'adressent aux directeurs d'établissements de santé et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion, le cas échéant aux services concernés.

Ce rappel ne concerne que la France.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>